



Dublin, le 30 janvier 2017

Objet : Rapport annuel sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement

Réf.: Ares (2016) 6600479 24/11/216

Cher M. Donatella,

Le CC EOS se réjouit de la possibilité de contribuer au rapport annuel sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement (OD) car il s'agit là d'un des points les plus importants du plan de travail du CC EOS. Le questionnaire détaillé en anglais destiné aux états membres et aux organisations de producteurs forme une bonne base d'analyse mais afin d'éviter la duplication le CC s'est concentré sur les effets de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement d'un point de vue régional.

Il est noté que 2016 fut la première année d'expérience de la phase initiale de l'obligation de débarquement dans les eaux occidentales septentrionales et il reste un peu tôt pour pouvoir créer une vue d'ensemble des conséquences régionales de la réglementation et des différents programmes nationaux de mise en œuvre. Le CC a préparé un conseil à ce sujet l'année dernière (voir Annexe 1) eu égard à des exemples régionaux spécifiques.

En référence à ce conseil que le CC EOS a préparé pour le groupe des états membres des EOS qui prépare la recommandation commune pour 2018 (Annexe 1, Point 8), les points suivants concernent les questions soulevées dans votre courrier :

- Les membres du CC EOS ont noté que des différences dans les mesures réglementaires entre les zones adjacentes (Mer du Nord, Golfe de Gascogne) ont créé des problèmes en matière d'interprétation de la mise en œuvre de l'OD;
- Tous les états membres des EOS n'ont pas mis à jour l'ensemble de leurs procédures de documentation des captures, ce qui cause des problèmes en matière d'enregistrement détaillé des captures. Il est essentiel que la mise en œuvre de la documentation des captures soit harmonisée dans tous les états membres afin de garantir une mise en œuvre optimale et le développement de nouvelles méthodes de collecte de données, simples, rapides et d'usage facile (ex. : utilisation de la technologie de la téléphonie mobile) visant à faciliter la collecte des données pour l'OD sans frais supplémentaires pour le secteur de la pêche;
- Les pêcheries belges au chalut à perche ont rencontré une situation limitante lorsque le faible quota de prises accessoires pour la sole en 7.hjk est arrivé à son terme et que la zone a été fermée. Ceci a causé le déplacement de l'effort de cette flotte, ce qui a provoqué des problèmes dans les zones dans lesquelles les navires ont été déplacés;



- La collecte de captures de taille inférieure reste en développement avec peu, voire aucune option ou installation dans les ports;
- Certains membres du CC EOS ont du mal à accéder au financement du programme FEAMP, ce qui a provoqué des retards dans les études nécessaires à la mise en œuvre de l'OD.

En 2016, le CC EOS a contrôlé le développement de recommandations communes du groupe des états membres des EOS pour le plan de rejets pour 2017. Le CC EOS apprécie la coopération renouvelée entre toutes les parties et espère que les leçons tirées de cette procédure vont continuer de donner lieu à un dialogue productif et efficace avec le groupe des états membres des EOS et la Commission en 2017 et par la suite.

Le conseil consultatif s'engage à rapporter l'expérience des membres eu égard à la procédure de mise en œuvre à la Commission, dès que de plus amples informations à ce sujet seront disponibles.

Je vous prie d'agréer, cher M. Donatella, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Emiel Brouckaert
Président
Comité exécutif

Annexe 1

Conseil du CC EOS sur l'obligation de débarquement fourni à la CE et aux états membres en 2015 et 2016.

1	Réponse du CC EOS d'une demande de EOS États Membres de conseil sur l'Obligation de Débarquement (1)	18/12/2015
2	Réponse du CC EOS d'une demande du CE pour le rapport annuel sur l'application de l'obligation de débarquement	29/01/2016
3	Réponse du CC EOS d'une demande de EOS États Membres de conseil sur l'Obligation de Débarquement (2)	29/02/2016
4	Avis du CCEOS sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement des espèces démersales en 2017	13/05/2016
5	Demande du CC EOS d'évaluation scientifique des options de gestion pour la sole dans les divisions VIIIfg	21/06/2016
6	Réponse initiale du CC EOS au rapport du Groupe d'Experts de Contrôle	22/08/2016
7	Recommandations sur le rapport du groupe d'experts en contrôle des EM des EOS	02/12/2016
8	Conseil du CC EOS sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement démersale en 2018	31/01/2017